

L'Ille et Vilaine est un département qui n'applique plus la « gestion au thermomètre » pour la création de places d'hébergement d'urgence, suite à la pérennisation de plusieurs dizaines courant 2013. Il n'y aura donc pas à la fin du mois de Mars de fermetures brutales de places mais une **poursuite du fonctionnement actuel**. Celui-ci est basé sur un principe de « rotation », qui met à l'abri les personnes en détresse pour quelques nuits, et les invitant à renouveler leur hébergement à chaque fin de période, sans certitude de continuité de la prise en charge.

Le taux d'occupation des places financées par les services de l'Etat est de 100%, une **saturation** habituelle tout au long de l'année. De plus, les hôtels sont mobilisés, à hauteur d'une quarantaine de places chaque nuit, essentiellement pour des familles avec des enfants de très bas âge ou des personnes connaissant de grave problématiques de santé.

Sur l'hiver 2015-2016 les conditions climatiques n'ont conduit au déclenchement de plans « Grand Froid » ou « niveau 2 », toutefois un **accueil de nuit** a été ouvert depuis début Décembre et a vu ses horaires s'étendre en fonction des températures prévisibles. Cet accueil de nuit a vécu également une montée en puissance progressive jusqu'à être saturé à 110% certaines nuits. Les hommes seuls, essentiellement d'origine française, y sont accueillis.

Cette situation témoigne de la **priorisation** que doit effectuer le 115 sur le territoire de Rennes, avec une hiérarchisation des vulnérabilités qui va jusqu'à exclure le plus souvent les **isolés** du dispositif d'hébergement d'urgence, à la faveur des ménages avec des enfants.

En effet, le manque de places d'hébergement d'urgence sur Rennes Métropole ne permet de répondre positivement qu'à **40%** des demandes. Il faut toutefois noter que la coordination avec l'**OFII** et Coallia dans le cadre de la prise en charge des demandeurs d'asile commence à trouver ses points d'articulation et à favoriser les prises de relais. Toutefois, les places pour les isolés en CADA manquent fortement. Un travail également avec la **ville de Rennes** (170 personnes) est également à l'œuvre pour assurer une continuité dans les prises en charge.

Deux autres points de vigilance mobilisent le SIAO : d'une part, les ménages avec des **situations administratives complexes**, ou déboutés de leur demande d'asile, pour lesquels il n'existe pas de perspectives de sortie de l'urgence, et qui « embolissent » le dispositif par leur maintien expliquée par leur vulnérabilité. De plus, les situations relevant du **médico-social** voire du sanitaire pèsent très fortement sur le dispositif généraliste AHI, mettant à mal non seulement les usagers qui ne sont pas pris en charge correctement au regard de leurs besoins spécifiques, et les professionnels qui ne sont pas formés pour cela.

Enfin, le nombre de **femmes victimes de violence** conjugales ou intra-familiales est également en augmentation et commence à retentir sur le dispositif de droit commun.

Pour conclure, le SIAO n'est pas particulièrement impacté en hiver par rapport à l'été, la solidarité communautaire ou familiale pouvant jouer davantage, toutefois la situation reste particulièrement tendue malgré une coordination entre les services d'orientation, les accueils de jour, et les maraudes.